



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dzaoudzi, le 27 mai 2021

Nouvelle opération de destruction d'habitations illégales

Dans la continuité des opérations ÉLAN menées depuis le début de l'année à Dembeni, Bandraboua, Koungou, Dzaoudzi-Labattoir et Chirongui, la semaine dernière, une nouvelle opération de destruction de 48 cases en tôle est intervenue ce jour dans la commune de Boueni (village de Majimeouni).

Tous les occupants des habitations détruites ont fait l'objet d'une enquête sociale et ont reçu des propositions d'hébergement temporaire. 5 étrangers en situation irrégulière ont été interpellés et seront reconduits dans leurs pays.

Cette opération vise à lutter contre les conditions d'habitation irrespectueuses de la dignité humaine et les risques graves pour la salubrité et la sécurité que font courir ces constructions illégales à leurs occupants et aux tiers.

Jean-François Colombet, Préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement salue le concours précieux apporté par la commune de Boueni au titre de l'identification des parcelles sur lesquelles se trouvent des habitations illégales.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32
Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976